

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 002/DO/SDT/DEPRA/CP/2019

Relizane : 12/02/2020

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, BARKA Mohamed
ETP : SARL ISLAM LIL MOKAWALA
Adresse : Rue Hanani Adda Jdiouia –W.Relizane

Objet : Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 40/2019 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisation urbains, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N° 130 du 14/07/2019, relatif à ces travaux sis cité CATIC Route Chouala Mendas, il a été constaté :

- Manque réfection de toutes les traversées en bitume depuis le 31/12/2019.

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de reprendre les travaux, de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de lever les anomalies constatées renforcer le chantier de de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours et ce conformément à l'article 39 du présent contrat.



Le Directeur

**Directeur Opérationnel
de Relizane**
BOUFEDJI Mohamed